**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 30 (1950)

**Heft:** 8-9

**Artikel:** Les accords économiques franco-suisses du 20 juillet 1950

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-888273

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LES ACCORDS ÉCONOMIQUES

# FRANCO-SUISSES

# du 20 juillet 1950

#### I. - LE NOUVEL ACCORD COMMERCIAL

Ainsi que nous l'annoncions dans le numéro de juillet de la « Revue économique franco-suisse », les textes signés à Berne le 20 juillet 1950 comprennent un accord commercial valable du ler septembre 1950 au 31 août 1951 et un protocole financier annexe à l'accord financier franco-suisse du 16 novembre 1945.

L'accord commercial comprend deux listes de contingents d'importation, reproduites ci-après, l'une vers la Suisse, l'autre vers la France, valables un an à partir du ler septembre 1950.

Comme dans les accords antérieurs, la liste A, qui fixe les contingents d'importation de produits français en Suisse, doit être considérée, pour la plupart des produits, comme indicative et non comme limitative. Seuls certains postes sont soumis à l'exportation de France ou à l'importation en Suisse, à certaines limitations quantitatives.

Les importations de produits suisses dans le territoire de la zone franc font l'objet de la liste B qui, pour la première fois depuis la guerre, se divise en trois chapitres: France métropolitaine (liste B<sub>1</sub>), Afrique du Nord et départements d'outre-mer (liste B<sub>2</sub>), autres territoires d'outre-mer (liste B<sub>3</sub>).

La répartition aura lieu :

— pour la France métropolitaine et l'Afrique du Nord, en deux tranches semestrielles égales (1-9-50—28-2-51, 1-3-51—31-8-51), à l'exception des contingents de produits saisonniers suivants, qui seront ouverts intégralement pendant le premier semestre d'application de l'accord: poste nº 11: pommes et poires de table; poste nº 87: jeux et jouets; poste nº 79: skis.

— pour les départements d'outre-mer et les autres territoires d'outre-mer, en une seule tranche annuelle (1-9-50—31-8-51).

Le J. O. du 22 août 1950 contient, aux pages 8985 et suivantes, un avis aux importateurs concernant la première tranche d'importation en France métropolitaine, que nous reproduisons ci-après (v. circulaire n° 222, p. 277).

On constatera que certains produits suisses qui se trouvaient libérés à leur importation en France métropolitaine et en Algérie, en vertu des avis aux importateurs parus au J. O. des 6 octobre et 28 décembre 1949, figurent à nouveau dans l'accord du 20 juillet. C'est, ainsi que nous l'indiquions dans notre numéro de juillet, pour se conformer à la décision de non discrimination du Conseil de l'O. E. C.E., que les autorités françaises ont rétabli les contingents pour ces produits.

En revanche, une nouvelle liste de libération, s'appliquant à tous les pays membres de l'O. E. C. E., dont la Suisse, a été publiée au J. O. du 26 août (v. circulaire n° 223, p. 278), qui porte le pourcentage de libération de 50 à 60 %. Certains postes de l'accord franco-suisse du 20 juillet se trouvent ainsi sans objet.

En ce qui concerne les listes  $B_1$ ,  $B_2$ ,  $B_3$  (importations de produits suisses en France), il est précisé d'autre part, dans les lettres annexes, que :

- le poste 18 (cigares, cigarettes, tabacs) est au bénéfice exclusif de la Régie française des tabacs (S. E. I.T. A.);
- le poste 19 peut servir, à concurrence de 10.000 fr. s., à l'exportation de fleurs fraîches coupées suisses en France:
- les postes 20 et 69 sont réservés à la zone frontalière française et pourront donner lieu à des importations supérieures aux contingents fixés ;
- le poste 53 pourra servir, à concurrence d'un million de francs suisses, à l'importation de fil « Celta »;
- le poste 56 pourra être augmenté si le montant inscrit à l'accord vient à se révéler insuffisant ;
- le poste 110 fera l'objet d'un nouvel examen au cours de la Commission mixte ;
- l'importation de pièces de rechanges, reprise sous le poste 182, est soumise à la procédure des certificats d'importation. Les certificats doivent être visés par la Direction des industries mécaniques et électriques du Ministère de l'industrie et du commerce, qui exige dans tous les cas la présentation d'une attestation de la Société suisse des constructeurs de machines;
- les postes « divers » 45 et 66 donneront lieu, de la part des services français compétents, à la délivrance

des licences d'importation jusqu'à concurrence de la moitié du montant des contingents, sur simple présentation d'une attestation des autorités suisses;

- les contingents d'horlogerie à destination de la France métropolitaine (postes 184 à 188), de l'Afrique du Nord, des départements d'outre-mer et des autres territoires d'outre-mer pourront être modifiés en tenant compte des propositions faites par les représentants qualifiés des industries françaises et suisses de cette branche;
- le régime prévu par l'avis aux importateurs du 22 avril 1950, relatif aux facilités accordées aux exposants de marchandises étrangères dans les foires internationales françaises, est applicable à la Suisse;
- les maisons suisses qui participeraient à des soumissions de matériel d'équipement électrique ou mécanique destiné à l'exécution du plan d'équipement élaboré par le Ministère de la France d'outre-mer pourraient bénéficier de contingents supplémentaires, si ceux qui ont été ouverts dans la liste B<sub>3</sub> se révélaient insuffisants;
  - les autorités françaises prendront toutes disposi-

tions utiles afin que les licences relatives à l'importation des fromages suisses soient délivrées en principe aux importateurs français ayant des relations traditionnelles importantes avec des fournisseurs suisses.

En ce qui concerne la liste A (importation de produits français en Suisse), il est précisé que :

- au cas où les produits mentionnés aux postes « divers » seraient soumis à des restrictions à l'importation en Suisse, il serait alloué à la France des contingents correspondant à ses exportations normales vers la Confédération;
- sur le poste 61 (vins) le Gouvernement suisse réservera un contingent de 10.000 hectolitres au bénéfice de la clientèle particulière et des restaurants, à l'exclusion des négociants en vins. Sur cette quantité, 2.000 hectolitres sont réservés aux vins de marque qui ne pourront être vendus qu'aux particuliers, 8.000 hectolitres aux vins d'appellation contrôlée, dont 4.000 hectolitres au maximum pourront être vendus aux hôteliers et restaurateurs, le reste, 4.000 hectolitres, étant réservé aux particuliers.

LISTE A
Importation de produits français en Suisse

		Colonia of proper and the second				
de poste	No tarif douanier suisse	Marchandises	Contingents*	de poste	No tarif douanier suisse	Marchandises Contingents*
			tonnes			tonnes
I.	- Produits as	gricoles, engrais, produits aliment	aires	40	73a, ex 75	Huile d'arachides 1.000
		cuirs et peaux		41 42	73, ex 75 76a,c	Autres huiles comestibles P. M. Viandes fraîches autres que de porc, y compris
		cuits et peaux		44	100,0	viande Kascher 1.000
1	1b	Froment dénaturé	. 2.000	43	77a-78	Viandes conservées, salées, fumées P. M.
2	3	Avoine:		44	84	Volailles mortes
		de semence sélectionnée		45	86	Œufs 1.000
9	4	autres	. P. M.	46	87b	Poissons de mer frais
9	4	Orge: de semence sélectionnée	. 500	47 48	88-89b 90b	Conserves de poissons
		autres	. 10.000	49	93a	Beurre frais
4	5	Riz dans sa balle ou séparé de celle-ci	P. M.	50	95	Saindoux P. M.
5	6	Autres céréales	. 1.000	51	96	Oléomargarine, suif comestible 20
6	7	Maïs	. P. M.	52	97a	Beurre de margarine, beurre artificiel et autres
0	ex 8, 9	Haricots et pois de semence	. 250		00 1	succédanés de beurre n. d. a P. M.
9	10	Autres légumes à cosse	. 1.000	53	98a,b 100a, 103	Fromages à pâte molle, y compris Roquefort 450 Produits diététiques
	12	sés, etc	. P. M.	55	101a, b	Fruits du Midi à l'alcool ou au sirop 500
10	ex 14	Maïs en grains perlés, égrugés, etc	. P. M.	56	ex 101a,b	Conserves de fruits
11	15	Malt	. 10.000	57	ex 101b	Pectine
12 13	ex 16	Farine de maïs en récipient de plus de 5 kg.	. P. M.	58	ex 101b	Confitures
13	17 ex 20	Farine de riz en récipient de plus de 5 kg.	. P. M.	59	102	Sucreries, confiseries, biscuits
15	23-24b	Pain à fourrager Fruits et baies comestibles frais autres qu	. P. M.	60	ex 103a 117a <sup>1</sup> , b <sup>1</sup>	Foie gras
	20-210	raisins		01	1110, 11	lation simple hl. 85.000
16	29b,c, 103, 124	Produits de l'arboriculture fruitière fr.	s. 350.000			Vins à appellation contrôlée et de marque hl. 115.000
17	31a-d	Raisins de table frais	. 4.000	62	121a-e	Champagne bout. 400.000
18 19	33	Raisins secs	. 25	63	ex 126a, ex 127a	Cognac, armagnac et autres eaux-de-vie natu-
20	36b 37a	Agrumes (oranges, mandarines, etc.)		04	100 107-	relles de vin hl. 6.000
21	37b	Dattes	. 750	64 65	ex 126a, ex 127a 128	Rhum hl. 1.000 Liqueurs, vins de liqueurs et eaux-de-vie aro-
22	ex 39a4	Noix fraîches	500	00	120	matisées ou sucrées hl. 1.000
23	ex 39a4	Noix sèches		66	129a,b	Vermouths et apéritifs hl. 1.000
	ex 39b	Bananes fraîches	. 2.000	67	132b,c	Chevaux têtes 500
25 26	ex 39b	Bananes sèches	. 800	68	134	Mulets
40	40a-b2	Légumes frais et primeurs (asperges, laitue	4 000	69	135 136a, 137b,c,	Anes
27	41-44b	pommées, choux-fleurs, etc.) Légumes conservés et olives	4.000	70	138a, 139a	Bovins de boucherie tetes 1.500
28	45	Pommes de terre	P. M.	71	145	Moutons:
29	45a	Pommes de terre de semence	. 1.000			béliers reproducteurs têtes 30
30	46a-47b	Epices				autres P. M.
31 32	ex 46b, ex 47b	Vanille		72	ex 149	Boyaux fr. s. 300.000
33	53	Sel		73 74	155a-156b ex 162	Plumes à lit, édredon (duvet) 300 Sang animal, liquide ou desséché P. M.
34	57a	Figues industrielles	. 800	75	160	Eponges naturelles fr. s. 100.000
35	61	Fèves de cacao	2.000		ex 165	Farine d'os
36	62	Beurre de cacao	. 200	77	ex 165	Poudre d'os dégélatinisés 1.000
37	64	Chocolat fr.			ex 165	Phosphates bruts 50.000
38 38 b	ex 65/66 is 71	Tapioca	1.000	79	166	Scories Thomas
39	72, 74	Miel	. 30	80 81	167 169	Sels de potasse (en K 20)
NAME OF THE OWNER, OWNE	,	11410 4 011100	. 1.000	9 01	100	outer brooking on

<sup>(\*)</sup> Les chiffres qui ne sont précédés d'aucune autre mention expriment des tonnes.

Nº de post	No tarif douanier suisse	Marchandises	Contingents*	No de poste	Nº tarif douanier suisse	Marchandises Co	ntingents*
82 82 bis 83 84 85 86 87 88 89	ex 172 172-173 ex 173 174-181 175/176 185 188a,b ex 191 193-201 202	Peaux de bovidés. Cuirs et peaux bruts Peaux de veaux Cuirs et peaux tannées Pelleteries, fourrures, pelleteries découpées Courroies en ouir, articles industriels en of Maroquinerie. Parties de chaussures, notamment trépoi Chaussures et pantoufles Gants de peau.	P. M. 25 300 15 20 15 15 nte 3	130 131 132	321 321	Livres.  Journaux et publications périodiques.  Divers, dont notamment : tiges d'allumettes, caisses et emballages, articles divers en bois, tabletteries, bouchons de liège, liège agglomér', poteaux télégraphiques imprégnés, fu tailles, papiers sensibilisés y comprispapier baryté, éditions musicales, cartons divers, papiers spéciaux divers.	tonnes liberté illimité
90	ex 203	Semences fourragères: fromental	150		III. — Te	xtiles, caoutchouc, confections	
		raygras Mayenne luzerne trêfe violet lotier corniculé. lotier des marais esparcette .		133 134 135 136 137	343 344 347/359 360/372, 376 373/375, 384-	Kapok brut Déchets de coton. Fils de coton, aussi conditionnés pour la vente au détail. Tissus de coton. Tulles, dentelles, broderies fr. s.	200 1.200 122 185 2.000,000
		trèfle incarnat	100		391, 421-422, 451-452, 486-487		
91	204	fenugreo. Graines et fruits oléagineux, cerneaux de no semences oléagineuses. autres.	ix:	138 139 140 141	378/379 381 393-394 395a/b	Linge de table, de lit, etc. Rubans de coton. Toiles cirées Linoléum	20 3 35 115
92	205	Semences potagères : légumes divers . betteraves fourragères (variété géa d'Eckendorf). betteraves mi-sucrières	nte	142 143 144	ex 397b, ex 398b, ex 400-404 406-416 420, 450,	Fils de lin.  Tissus de lin.  Passementerie	30 10
93	207	betteraves mi-sucrièresbetteraves sucrièresFleurs fraîches coupées (dont 15 tonnes 1er septembre 1950 au 31 octobre 1950 et	du du		482/483, 485 ex 446a-h ex 446a-g, 1145	Fils de rayonne et de fibranne	130
94 95	ex 208a, 210 211a	1er mai 1951 au 30 août 1951) Plantes d'ornements et de pépinières	50	147 158 149	ex 446e-h 447a 447b-447d7, 448	Fils de nylon et autres fils synthétiques Gaze à bluter	kilos 60
96 97 98 99	211b 212 213 213	Paille	e . 10.000 1.000	150 151 152	449a/e 455 456	(écharpes, carrés).  Rubans de soje ou de rayonne Laine lavée Blousses, déchets de laine.	100 3 200 200
	ex 214 ex 214	de cacao	P. M. 100	153 154	457 460-470	Laine peignée	2.500
		Germes de malt, malt épuisé, résidus de cuisson de la bière, résidus de la distillat des pommes de terre, résidus de bettera dont on a extrait le sucre, etc., desséch	ves	155	471-475b, 483	Tissus de laine (y compristissus haute nouveau- té, tissus d'ameublement, châles, écharpes, foulards, carrés)	200
102 103 104 105	215 216a 216b1 216b2	Son	1.000 P. M. P. M.	156 157 158	479-480 481-482 488-489, 492-493	Couvertures de laine	5 100 70
	ex 220	Autres déchets de la minoterie pour l'alim tation du bétail Graines de canari, vesces, fèves de lu graines de gesses, pois chiches, graines de	P. M.	160 161	392, 501 ex 502a, 503a ex 502a, 503a 502d, 503d	Feutres	750 500 100 800
107 108	ex 220 ex 220	et autres légumes à cosse pour l'affourament. Rosiers sauvageons porte greffe	P. M.		522 527a/b ex 559	Tissus et tricots élastiques	15 80.000
108		Boutures de vigne	s en 3309) (1).	165	530-536b	Lingerie (autre qu'en tricot), y compris cor- sets, ceintures, etc., layettes, cols, plastrons, manchettes, mouchoirs	10
		fleurs, amandes, millet, alpiste, issues, féc de pommes de terre, pâte d'arachides, pa mélassée, graines d'arbres, graines de fle cacao en poudre, câpres, condiments div	ille urs,	166 167 168	537-545 ex 541 546-554b, 557b	Articles tricotés y compris les sous-vêtements tricotés, bas, etc	50 6
	II D:	pains d'épices, aliments pour animaux.		169	559 560/570	femmes et jeunes filles, y compris cravates et gants en tissus	20
109	11. — Bois, p	apiers, produits des arts graphiques à brûler feuillus		170 171	571a, b 572, 574	coiffures	15
114 115 116 116 bis	227 ex 229a ex 229a ex 229b	Liège brut ou en plaque Grumes hêtres, qualité sciages mètres cu Grumes hêtres. Grumes chênes. Grumes peupliers. Grumes frênes. Grumes dharmes Grumes ones. Grumes diverses, arbres fraitiers	1.500 bes 6.000 1.000 8.000 9.3.000 2.000 1.500 1.000	172 173	573	féminins, colifichets, fleurs artificielles . Plumes de parures fr. s. Divers, dont notamment: poils de chapellerie, fils de poils angora préparés pour la vente au détail, courroies textiles, tissus imitation astrakan, mèches pour bougies, buscs et ressorts pour corsets, toiles pour bâches, stores, etc., cloches pour chapeaux en feutre ou tressées, etc., filets pour cheveux, para-	250.000
118	ex 229b ex 233, 235	Grumes bois coloniaux (dont 8.000 t. Okus Sciages chênes y compris lames de parque	mé) 15.000 lets			pluies, parasols et ombrelles.	
120 121 122	234, 236 241 ex 250, 259a	brutes. Sciages d'essences feuillues diverses. Placages.	300	104		7. — Matières minérales	130.000
123 124	259/268b 284b/285c	Contreplaqués Meubles fr Brosserie fine et pinceaux fr	s. 400.000 s. 80.000	174 175 176	585 586 588	Sables. Pierres à paver brutes	40.000 25.000
125 126 127 128	288 299, 308 301/302 312, 314, 316,	Chiffons . Papiers à cigarettes . Papier à impression, à écriture et à dessin . Cartes postales, gravures, estampes, image	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	177 178	589, 591 602, 603, 604	Pierres de carrière, équarries.  Meules de moulins, meules de rémouleurs, meules en aggloméré, meules à défibrer, pierres à aiguiser autres que celles en émeri	2.500
129	326 320		. s. 50.000	179	609	et en carborundum.  Argiles, terre glaise, terre réfractaire, farine fossile, kaolin, feldspath, etc.	600 40.000
(1) \	Variété de bouture de	e vigne.		180	620	Ciments spéciaux autres que ciment romain et ciment Portland	4.000

<sup>(\*)</sup> Les chiffres qui ne sont précédés d'aucune autre mention expriment des tonnes.

Nº No No poste	No tarif douanier suisse	Marchandises	Contingents*	Nº de poste	Nº tarif douanier suisse	Marchandises Con	ntingents*
	suisse 625/626 627, 898cM9 628a 628a 629a 629a/b 630-631 643a, 644, 645, 646a/b	Talc, cryolithe synthétique. Charbons d'ares et de piles, balais pour chines électriques.  Électrodes non montées pesant 40 kg. et par pièce Pâte Soederberg Corindon artificiel blanc. Corindon artificiel brun Corindon naturel en roche. Toiles et papiers abrasifs Houille, lignite, coke, briquettes.  Produits pétroliers.  Carreaux de grès. Articles sanitaires en grès fins ou porcela articles en porcelaine Verre coulé. Verre pour vitraux de toute nuance. Verre à vitre de couleur naturelle Verre à vitre coloré. Diverses: verres d'optique bruts, verres lunetterie bruts. Bouteilles Autre verrerie, gobeleterie et cristallerie. Verres à glace Divers, dont notamment: briques de diator mica, réfractaire corhart, réfractaire de ardoise pulvérisée, cailloux pour faie pierre en poudre, plâtres à mouler spéci marbres ouvrés, carreaux et ouvrages en ment, ouvrages en amiante ou en fib ment, briques isolantes, glaces, verrer le bâtiment, verres et glaces feuilletés, d'éclairage, verrere industrielle, verre montre, pierres, perles, glaces, isolat	tonnes 10.000 mar, s. 10.000 plus 1.500 1.500 1.000 1.	224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 240 241 242 243 244 245		Films cinématographiques impressionnés. Vélomoteurs, motocycles, sidecars:     jusqu'à 125 cmc. de cylindrée . pièces de 126 à 250 cmc. de cylindrée . » de 251 à 500 cmc. de cylindrée . » Voitures automobiles	tonnes liberté  480 480 240 7,200 1,500 1,200 1,500 600 800 50 25 17 5 13 6 5 20 85 100 35
	v. — N	en verre.  Métaux et articles en métaux	*	247 248	ex 955 ex 955	Disques de phonographes fr s. Disques à enregistrement direct fr. s.	7 200.000 150.000
210	710a, 712-732, 742-744  710b 710b 710b 733-741  747-760  803-806 810 811, 813 817-819 x 822 849, 850 x 864/867	Fer brut, fonte brute, acier moulé, demiduits en fer et acier (y compris laminés, filés, tréfilés), produits de grosse forge e gros emboutissage, dont 15.000 tonnes dubes en acier, 8.000 tonnes d'acier lamiétiré et 2.000 tonnes de produits de groge.  Aciers fins et spéciaux Acier inoxydable Matériel de chemin de fer (essieux, rails, verses, etc.) Outils (aussi pour horlogers, pour l'agricult à main et pour machines Tuyaux de fonte. Coutellerie. Armes et pièces détachées. Articles semi-finis en cuivre. Traits, faux traits et lames Articles semi-finis en zinc. Bronze au glucinium Orfèvrerie et bijouterie (or, argent en do ou autre) Divers, dont notamment : ouvrages en taux communs, treillis, toiles métallis	pro- bit de s de né et cosse	249 250 251 252 253 254	956b/f 957a/b ex 957a/b 958/963	Appareils électriques, appareils de distribution Pianos fr. s. Accessoires de pianos, mécaniques et claviers fr. s. Instruments de musique, parties finies d'instruments de musique, cordes fr. s. Divers : machines et véhicules dont fours industriels, appareils de levage et de manutention, matériel de travaux publics, appareils de broyage, de concassage, machines de fonderie, matériel de sidérurgie, matériel pour l'industrie chimique, machines de tannerie, machines pour l'industrie des matières plastiques, machines pour l'industrie de la chaussure, machines pour l'industrie de le cuir, machines de conditionnement, machines de minoterie.  Divers : instruments et appareils dont matériel d'éclairage, appareils de pesage, matériel pour la protection contre l'incendie, compas, instruments de dessin, règles à calcul, compteurs à eau et compteurs à essence, boîtes de montres.	60 300.000 900.000 400.000
		chaînes, ters à cheval, articles de décolle quincaillerie, baignoires, articles galva	tage, nisés	255	— Droguerie, s	substances et produits chimiques, co	uleur 300
VI —	Machines vál	ét étamés, articles de ménage en alumin mobilier métallique, luminaires, article chauffage, chauffe-bains, chauffe-eau, ples, installations de chauffage cen métal déployé, bouclerie, rondelles dé pées, carbure dur. sicules, instruments et appareil	dum, es de nip- atral, écou-		ex 966, 967 966/968 969, 1052 974b	Graines de caroube . Racines de manioc, à l'exclusion des racines fourragères . Matières végétales pour usages pharmaceutiques, notamment graines de l'in, plantes médicinales . Huiles essentielles . Produits chimiques à usage pharmaceutique	1.000 50 40
213	881a-882d	Chaudières à vapeur	500	260	978	non dosés fr s.  Eaux minérales bout.	
214 215 216 217 218 es 219 es 220 es	884-889b 890a,b, M1, M9 891, 893a,b, M5 Mdy x M1 x M3 x M5 x M5, 914g M6 M7	Machines et engins mécaniques pour l'intrie textile.  Machines pour l'imprimerie  Machines et engins pour l'agriculture, ntreuils, motoculteurs  Machines électriques.  Machines pour façonner le papier et le cal Pompes et appareils de ventilation.  Moteurs à essence, moteurs à combus interne.  Tracteurs agricoles  Machines pour l'industrie de l'alimenta machines pour la sucrerie, brasserie, dis rie; compresseurs.	adus	261 262 263 264 265 266 267	981 982, 983, ex 1142 988 989/990 993 998 1000 ex 1003b 1009 1021	Médicaments composés en emballages originaux y compris désinfectants fr. s. Parfums artificiels, parfumerie, savonnettes	

<sup>(\*)</sup> Les chiffres qui ne sont précédés d'aucune autre mention expriment des tonnes.

Nº de poste	Nº tarif douanier suisse	Marchandises Co.	ntingents*	No de poste	Nº tarif douanier suisse	Marchandises Con	ntingents*
271	1023b	Phosphates de soude, pyro-, méta, poly-	tonnes	291	1098	Matières colorantes dérivées du goudron de	tonnes
		phosphates de soude	600		1000	houille	80
272	1025	Sulfure de sodium concentré, sulfate de soude,	950	292		houille	00
273	1027	bichromate de soude	950			actifs, silicium métal, acide chlorhydrique, chlorhydrine sulfurique, chlorure de phos-	
0=4	1000	fluosilicate de magnésie	125			phore, sulfure de carbone, anhydrique sulfu-	
274	1028	Sels de soude tels que fluorures, sulfure, hydro- sulfite, etc.	170			reux liquide, acide sulfarique, acide phosphorique 55º Baumé, acide borique en paillettes,	
275	1038	Acides liquides tels que fluorhydrique, per-				dioxyde de titane, oxyde d'étain, chlorure	
276	1039	chlorique	1.000			de baryum, chlorure d'aluminium, chlorure	
277	1041	Hydrate d'alumine, fluorure de baryum, sul-	1.000			de magnésium, métabisulfite de soude, méta- bisulfite de potasse, sulfate de magnésie,	
		fate d'alumine	2.000	2000		aluns, phosphate de calcium, perborate de	
278 279	1045 1048b	Verre soluble (silicate de soude) Matières auxiliaires préparées inorganiques	125			soude, permanganate de potasse, tétrachlo-	
210	10400	telles que bifluorure d'ammonium, fluorure				rure d'étain, acide oxalique, acide tartrique, crème de tartre, dérivés résiniques, dérivés	
		d'aluminium, émail fritté (non fondu), sou-				terpéniques, agglomérants de fonderie, explo-	
		dures alumino-thermique, soudures et anti- frictions, sels de strontium	325			sifs à usage civil, artifices pour divertisse-	
280	1051b		400			ments, films vierges, alumine spéciale de polissage, produits de nettoyage et d'entre-	
281	1054	Acide formique	100			tien, produits œnologiques, glycérine brute,	
282	1055a/b	Extraits tannants vegetaux	300			produits pour lessives, huile d'horlogerie.	
283	1057a/b, 634/35b	Résines artificielles et semi-produits en ma- tières plastiques y compris plexiglas, plaques,					
		feuilles, bandes, baguettes dett. profil	350			VIII. — Divers	
284	1059	Combinaisons organiques du brome, du chlore et de l'iode; tétrachlorure de carbone, tri-		293	ex 1144a	Hampattas à pandra fra	200 000
		chloréthylène, alphamonochloronaphtalène,		294	1145	Houppettes à poudre fr. s. Articles de quincaillerie et de mercerie tels que	300.000
		tétrachloronaphtalène, hexachlorocyclohe-				montures de lunettes, lunettes solaires, ar-	
285	1065a	xane, diphényle chloré	300			ticles de pêche, articles de sport, boutons, pipes, briquets et autres articles de fumeurs,	
200	1000a	Dérivés du goudron de houille et matières auxi- liaires pour la fabrication des couleurs d'ani-				peignes en cornes ou matières plastiques,	
		line, monochlorobenzène, orthodichloroben-		20.1	11001	chalumeaux, cure-dents fr. s.	
286	1066a/b	zène, paradichlorobenzène	600		ex 1155b ex 1155b, 1159b	Crayons fr. s. Porte-mines et stylos fr. s.	100.000 120.000
, 200	10004/5	sons d'aniline pour la fabrication des colo-		297	1159b	Articles de bureau, boîtes de peinture et boîtes	120.000
00=		rants fr. s. Divers : produits auxiliaires pour textiles et	1.500.000	900	1100- /	à peinture fr. s.	45.000
287		Divers : produits auxiliaires pour textiles et cuirs, y compris tannants synthétiques	4	298 299	1160a/b T1-9	Jeux et jouets fr. s	630
		fr. s.	1.500.000	300		Divers : lichen carraghéen, raphia, piassava,	000
288	1072a	Caséine	100 125			chardons cardères, vannerie, sparterie, syn-	
289 290	1075/1077 1089/1090	Gélatine et colle animale	125			derme (cuir synthétique), cuirs à harnache- ments, vêtements de cuir, articles en caout-	
	200/2000	que craie, ocre, sulfate de baryte, etc	13.000			chouc, isolants.	

<sup>(\*)</sup> Les chiffres qui ne sont précédés d'aucune autre mention expriment des tonnes.

LISTE B1

Exportation de produits suisses vers la France métropolitaine

		784				
Nº Nº tarif doua de poste français	nier Marchandises	Contingents en 1.000 fr. s.	Nº le poste	Nº tarif douanier français		ontingents 1.000 fr. s.
de poste français  1 ex 1A 22 23 3 ex 30 4 ex 32 5 ex 32 6 ex 56 7 67, 69 8 67E 9 ex 69 10 ex 76A 11 ex 76A 11 ex 76A 12 129B 13 181, 182 14 194, 195 ex 80B, ex 23	Poulains 2 ans ½ et chevaux de trait Poissons d'eau douce Laits médicaux en poudre. Laits médicaux en poudre. Fromages à pâte dure, y compris crèn gruyère en boîtes et fromages de Sbr Fromage vert de Glaris. Ceufs de truite arc-en-ciel Légumes frais Pommes de terre. Haricots de semences. Pommes à cidre Pommes à cidre Pommes et poires de table Pectine séchée Chocolat. Concentré de pommes, de poires, mai pommes séché, jus de fruits, cidre cidre fermenté, poudre de pommes, pur pommes, conserves et confitures de fi Bière	en 1.000 fr. s, dd 300 300 10.000 et de inz 15.400 20 60 P. M 400 400 9. M 9. M 500 600 doux, ée de uuits 500 500 500 500 500 500 500	22 (23 (24 (25 (25 (25 (25 (25 (25 (25 (25 (25 (25	français ex 461 ex 461 ex 461 ex 482A ex 482B, ex 487, 493B, 509 E, ex 526, 530, 533, 534, 544, 545, ex 549, 557, 561, 629B ex 508B ex 524  573, 591, 592	Carbure de calcium. Carborundum pour la fabrication de produits réfractaires. Carborundum pour la fabrication d'articles abrasifs Alcool butylique, alcool isobutylique, dissolvants et plastifiants divers Produits chimiques à usage pharmaceutique et vétérinaire, y compris spécialités en emballages originaux, sulfamides, hormones, alcaloïdes  Acide acétique, ses sels et ses esters. Mono et diéthylamines, mono et diméthylamines. Engrais chimiques azotés Colorants. Divers : produits intermediaires pour la fabrication des matières colorantes. Laques, vernis couleurs, peintures, pigments.	
16 214 17 220A,D 18 236	Vins blancs Eaux-de-vie de cerise, de marc ou de p Cigares, cigarettes, tabac, etc. Divers, dont notamment : lactose, mou plants de fleurs, jeunes arbustes fru poudre de cacao	rune. 100 P. M. tarde, itiers,	33 34 35	604, ex 596 605, 606	Encres et couleurs d'imprimerie, encres d'impression sur métaux, vernis spéciaux pour tubes souples.  Encres à écrire, à dessiner, à duplicateur ou à tampons.  Divers : huiles diverses pour l'industrie des vernis, des couleurs, des couleurs d'imprime-	700 10
II Produits	chimiques, matières plastiques et c	aoutchouc	36	610	rie, liants pour fonderie.	1.000
20 287, ex 288 21 446B, 451C 476A-C, 48 493B, 509C 516A, 523, 529A, ex 5 ex 533, ex 5 550, 551, 6 629A-C, 68	Chaux hydraulique, ciment Portland	100	36 37 38 39 40 41	642, 646C 666 667 670, 671 683, 684	Crayons composés Gélatines, colles animales autres en emballage de plus de l kilo.  Pellicules perforées, sensibilisées, non impressionnées pour usages polychromes.  Papiers photographiques sensibilisés.  Frilms impressionnés.  Préparations désinfectantes, insecticides, anticryptogamiques et préparations pour l'agriculture	250 300 100 liberté

No de poste	Nº tarif douanier français	Marchandises	Contingents en 1.000 fr. s.	de post	Nº tarif douanier français		ntingents 1.000 fr. s.
42	698, 699A, 701, 702	Résines synthétiques, thermodurcissables (po dre à mouler phénoplaste, colles et autr liants synthétiques, résines pour vernis). Résines synthétiques thermoplastes (chloru	es	84		Divers, dont notamment : cartes à jouer, em- ballages en cellulose pressée, parquets, sacs en papier, cadres et listes pour cadres, pa- piers peints	500
44	1260B, 1279C, 1288B, 1318, 1325, 1326, 1338, 1354, 1372	de polyvinyle, résines acryliques) Soudures	. 400	85		piers peints Divers, dont notamment: porcelaine pour isolateurs, carrelages, craie à marquer, lampes électriques de petite dimension, articles de sport, extrait de tabac, balais de sorgho,	
45	1354, 1372	Divers, dont notamment : chlorophylle, pr duits pour l'industrie du bâtiment, laques	o- et		V _ 1	huile pour horlogerie	200
		farts de skis, saccharine, articles en cor- artificielle, capsules et bagues en cellulos	ne se,	86	ex 461, ex 1279F,	Plaquettes en carbure de tungstène	300
		poix de brasseurs, masse d'épuration de ga produits pour laboratoires et recherch scientifiques, acide chromique, caséine.	es	87	ex 1279G ex 1278, ex 1689, ex 1690	Pièces en fonte brutes	600
		solontinques, acide enformque, caseme.	. 200	88 89	ex 1279 1297-1302	Alliages alumino-siliceux	50 1.750
	ш. —	Cuirs, textiles, chaussures		90	1311-1346	Produits mi-ouvrés en cuivre, nickel, laiton et leurs alliages (planches, barres, profilés, tringles, fils, rubans, poudre) dont 500 pour	2 500
46 47	741F 743, 744	Peaux de reptiles tannées et teintes Bouts durs pour chaussures, matières po	ur	91	1348-1350, 1352, 1354-1356, 1358	articles en nickel	2.500
	ex 1150B, 1150C	contreforts, semelles en résine synthétique talons de cuir synthétique, matières po	ur	92	1351, 1357	Poudre impalpable d'aluminium et d'alliages d'aluminium	150
48 49	756 819, 820C, 1159D	talons . Articles industriels en cuir . Tresses et bandes tressées de 5 cm. et plu laizes et bandes tissées, cloches pour che peaux obtenues par l'assemblage de bandes tressées, tissées ou autres en lam	. 350	93 94 95	ex 1388 ex 1401 1405-1407	Raccords.  Fûts, touques, tonnelets, bidons et boîtes d'emballage en tôle, étuis rigides filés, boîtes	2.500 375
		de ravonne, crin artificiel, etc.,	. 500	96	1423, 1424, ex 1469, ex 1689-	à membrane ou à piston	2.000
50 51	881 887	Déchets de coton	. 300 500		1692, ex 1694- 1699, ex 1672, ex 1711, 1924G,		
52 53	ex 921, ex 922, ex 923 929	Fils de lin simples, retors ou tressés pour l'i dustrie du cuir et de la chaussure Fils de rayonne	. 150	97	ex 1711, 1924G, et autres 1431-1434	Articles de tirefonnerie, de boulonnerie, de vis-	
54	951, 952, 961, 984-989,	Tissus de coton mélangés, tissus de soie in primés, tissus de rayonne, de fibranne de	n- ou	98	1435, 1436B-	serie	1.000
	1055A,Ď,F	d'autres fibres artificielles, pures ou méla gées, unis, façonnés, écrus, teints ou imp	ri-	99	1437 1438, 1439	Outils agricoles, horticoles, de métiers et do- mestiques	425
55 56	ex 990A 1013, 1014	més, rubans de biais	. 2.600	100	1440B, ex 1450,	domestiques	100
57	1032B,C	fibres artificielles	. 100	101 102	1441 ex 1454, ex 1515A,C ex 1473	Eviers en acier inoxydable	150 300
58 59	1046	fibres assimilées et autres matières textil Ouates et articles en ouate	. 50 rie	103 104	1504A 1517A, 1456	Mécanismes pour reliures à feuillets mobiles.  Ouvrages en aluminium, ustensiles de ménage en aluminium	100 <sup>1</sup>
60	1055C	élastiques	r-	105 106 107	1670E 1673, 1674 2008	Caractères de machines à écrire Robinetterie Fermetures à glissière. Divers, dont notamment : tuyaux, emballages	P. M. 300 100
61	1064, 743B	Tissus recouverts, enduits ou imprégnés d'a prêts spéciaux, de résines synthétiques, d'e duits à base d'huile siccative, cuir synth	p- n- .é-	108	2000	Divers, dont notamment : tuyaux, emballages métalliques, ébauches brutes de fraises en acier moulé, grenailles d'acier, ressorts in- dustriels, lames de rasoirs, clouterie de tout	100
62	1074-1077, 1091- 1097, 1102, 1103, 1124-1126, 1130, 1131, 1133-1136	tique				genre, lampes à gaz de pétrole, pièces en métal pour mobilier, armatures d'éclairage, projecteurs et leurs optiques, accessoires de fermeture pour surbouchage et plombage.	500
63 64	1105 1143B-1146	Bas de fils synthétiques tricotés en Suisse. Chaussures.	. 2.000		VI Machin	es, appareils, instruments, véhicules	s
65	1191B,D	Ouvrages en tissus ou papiers micacés, autrouvrages en mica	. 20			a) Machines et appareils	
00		d'isolation, sacs à main en raphia ou paille, cuir-vachette pour auto, mètres tailleurs, cloches en feutre de chapeller tissus feutrés pour papeterie.	en de ie,	109 110 111	1485C 1519, 1520, 1524 1525, ex 1539, 1566	Appareils de cuisson et de chauffage à gaz.  Chaudières et machines à vapeur  Matériel mécanique et thermique pour l'équi- pement de centrales hydrauliques et ther-	3.000
				119	ex 1529	miques (turbines à vapeur ou à gaz, transporteurs, plans inclinés, dégrilleurs) Moteurs Diesel, moteurs à combustion interne	3.000 5.500
		vrages en bois, papiers, carton,			ex 1537 1537, 1538 1539 I 1539 M	Turbo-soufflantes pour moteurs Diesel Compresseurs et pompes à vide	P. M. 6.000 400
68	ex 691, ex 707 ex 767A ex 772	Pellicules transparentes, éponges en viscose Sciages de résineux	. 500	117	1559 M 1550, 1552	rails	1.200 1.200
70 71	781 804B	Poteaux imprégnés Panneaux, planches, plaques et similaires e bois ou végétaux divers défibrés agglomérés Meubles autres que sièges en bois, non garni	is, 150	118 119	1555A,C,D 1556-1559, 1561, 1565	Monte-charges, ascenseurs, descendeurs, skips Treuils, ponts-roulants, grues, portiques, crics, vérins, téléphériques, cabines	500 400
72	ex 817, ex 818	ni gainés, montés ou non et leurs parties. Parquets en liège	50	120 121	1564 1575, 1581	Transporteurs mécaniques à action continue.  Machines de briqueterie et tuilerie, y compris découpeurs automatiques de briques et tuiles	500 600
73 74 75 76	833F, 846D 1228-1250 1868E ex 1909E	Carton isolant, transformerboard et similaires Verrerie Articles de dessin : règles, équerres, tés, etc. Pierres industrielles pour la construction d'ap	. 80 . 75		1584, 1547C 1587 ex 1588-1591,	Machines de fonderie, fours électriques Motoculteurs	1.100
77 78 79		pareils électriques.  Brosses et pinceaux.  Jeux et jouets.  Skis.	. 100		ex 1595	appareils de fenaison, appareils à andains, appareils auxiliaires à moissonner, vire-an- dains, avant-trains porte-gerbes et pièces dé- tachées et autres appareils et machines pour	
80	2004-2007	Boutons de vêtements de toutes matières parties de boutons	et . 100	125	1600-1603, 1606	Machines et appareils pour les industries ali-	1.300
81	2009, 608	Articles de bureau, tels que becs de plume rubans de machines à écrire	s, 75	126		mentaires	700
82 83	2010 2015	Porte-plumes, stylographes, porte-mines Peignes				libérations de contingents des catégories suivantes :	500

Nº de poste	Nº tarif douanier français	Marchandises	Contingents en 1.000 fr. s.	Nº de poste	Nº tarif douanier français		Contingents n 1.000 fr.s.
		matériel pour la minoterie,				c) Matériel de transport	
		machines pour la fabrication et la mise cuvre de produits alimentaires, machines de conditionnement pour l'e ballage et l'empaquetage y compris n	m-	165 166	1781 ex 1798B	Locomotives	2.500
		chines à comprimer les poudres et	à			d) Instruments et appareils	
		pastiller, matériel pour traitement des vins, ma	té-	167 168	1837 1838	Compteurs spéciaux, compteurs de tours Indicateurs de vitesse tachymètres	
127	1607, ex 1572	riel de cave. Installations pour industries chimiques (es		169 170	1839, 1840 1841, 1842,	Densimètres, butyromètres, manomètres Baromètres, thermomètres, pyromètres, indi	200
128	1609	reuses, etc.) Machines et appareils pour la savonnerie,	la	171	1843A,F, ex 1866 1843C,E,	cateurs de niveau, hygromètres Détendeurs automatiques, détendeurs thermo-	. 200
		stéarinerie, la parfumerie et la fabrication produits pharmaceutiques	. 50	172	ex 1844C 1845, 1846,	statiques, thermostats pour le froid	. 300
129	ex 1615R,C	Machines imprimeuses pour boîtes, carton, coupeuses-imprimeuses pour cartonnages	dé-	06112	1899, 1900	Dispositifs spéciaux pour compteurs élec- triques, horloges de commande et de con- trôle, interrupteurs horaires, constateurs de	
130	1615A, ex B, ex C,D, 1616, 1617	Autres machines d'imprimerie, d'édition, cartonnage de papeterie et de reliure et	de ac-	179	1040 1050	vols de pigeons et pièces détachées Instruments de mesure portatifs à lecture di	. 1.450
		cessoires, y compris chauffages électrique de machines à composer	ues	173	1849, 1850	recte (comparateurs, micromètres, pieds à	1
131	1620B,C, 1621, 1623B,C	Machines textiles: métiers à filer, machines appareils pour opérations complémentai	et	174	1851, 1854,	coulisse, palmers, etc.)	. 1.250
	102017,0	de filature et pour préparation de tissa métiers circulaires de bonneterie	ge,		ex 1860A, 1861, 1863, 1865, 1867,	mesurage et de calibrage, boussoles, compas instruments optiques de contrôle des fabri	
132	ex 1620D	Parties et accessoires de métiers à filer (filière broches, ailettes, anneaux, curseurs, etc.	es,		1868A,D, 1869A,B,D	cations mécaniques, appareils et instru- ments pour recherches et analyses physiques	8
133	1622B	Métiers à tisser automatiques	. 2.500			et chimiques, instruments de traçage (com- pas, tirelignes, etc.), instruments et appa	
134	ex 1623A	Métiers à bonneterie et machines à trico rectilignes du type « Cotton » fonctionne	ant			reils de démonstration dont 200 pour mi-	
135	1625	avec des aiguilles à bec	ers	175		croscopes	9
136	ex 1626C	à tisser, à bonneterie, à tulle, à dentelles, e Aiguilles pour métiers de bonneterie		176	1858, 1859	des services techniques de l'aéronautique. Instruments de géodésie, de topographie, d'ar-	. 750
137	1628, 1629	Machines et appareils pour le finissage et l'a prêt, le blanchissage, la teinturerje, le	ap- dé-	110	1000, 1000	pentage et de nivellement, appareils de pho-	
		graissage et le nettoyage à sec de matiè textiles	res	177	1874, 1875B,	togrammétrie	1.200
138 139	1630A, 1631D ex 1632, ex 1633	Machines à coudre à usage domestique Machines et appareils de tannerie et pour l'	5.000	178	1185 1875A	Parties et pièces détachées n. d. n. c. a. d'ap-	
140	1641A-N,Q,R,	dustrie des cuirs et des peaux	. 675	179	1886-1894,	pareils photographiques	e 60 400
	1612, 1643, 1645 1641P	outils pour le travail du bois	15.000	180	1895B,C 1895A	Prothèses dentaires : dents artificielles et den	
141	1647	Machines a tailler les engrenages.  Machines outils électriques portatives	. , 175	181	A	tiers	t 100
143	1648	Outils pneumatiques et machines-outils prematiques portatives	10			machines pour la fabrication de briquettes motocycles, moteurs à essence, installations	
144 145	1649-1656, 1646 1662A	Machines à écrire y compris au maximum 5	0/			pour le dégraissage des métaux, installations	S
146	1663A, ex 1868B	de pièces détachées	les			et filtres électriques pour l'épuration des gaz, machines pour l'industrie céramique installations de séchage à rayons infra	,
147	1669	à calcul	1.000			rouges, machines pour la fabrication de boîtes métalliques, machines à fabriquer le	e
148	ex 1672	Machines et appareils pour bobinages él triques	ec-	181	В	ressorts, installations pour usines à ciment Divers: instruments et appareils dont notam	. 4.000
149	1678-1686, 1688	Organes de transmission dont notamment : ducteurs et multiplicateurs de vitesse,		101	B	ment brûleurs à mazout et à gaz, machines de comptabilité, machines de ménage, télétaxes	e
		riateurs et boîtes de vitesse pour machin				appareillages de protection contre le feu, ap	
		b) Constructions électriques		100	1475 1590	pareils de graissage, pompes de filatures, fer à repasser	1.500
151	ex 1700, 1701 ex 1700, ex 1701	Générateurs, alternateurs, convertisseurs.  Moteurs électriques.	2.000		ex 1475, ex 1539, ex 1553, ex 1555D,	instruments et véhicules de ces positions	S S
152	1702-1705, ex 1709, ex 1710	Transformateurs, disjoncteurs, électrolyseu mutateurs, cyclotrons	irs, 4.000		ex 1556D, ex 1588C, ex 1592D, ex 1596B,	(importation sur certificat d'importation)	
153	ex 1709, ex 1710, 1711-1718,	Appareillages électriques, appareils de régu- tion et de coupure de courant, interrupteu	ıla- ırs.		ex 1596C, ex 1615D, ex 1617A, ex 1619D,		
	1720A-C, ex 1732 ex 1734, 1844	, résistances, appareils de branchement et connexion, thermostats, fusibles, inst	de		ex 1620D, ex 1621C, ex 1626, ex 1627A.		
		ments de mesure électriques, tableaux commande, lampes à lumière mixte de	de		ex 1628A, ex 1631D, ex 1633A, ex 1638C,		
154	1719	1400 pour relais et 140 pour parafoudre	3 150		ex 1646A-C.		
155 156	1724-1726 1736-1738, 1741	Condensateurs	500		ex 1647C, ex 1648C, ex 1661, ex 1670, ex 1693, ex 1698,		
157	1742-1753	Appareils radioélectriques, émetteurs, réc	ep-	1	ex 1735, ex 1753, ex 1756 ex 1757E		
		teurs, amplificateurs y compris pièces dé chées, dont jusqu'à 500 pour les appar			ex 1762, ex 1763B,		
158	1754-1756	récepteurs	1.500 lio-		ex 1762, ex 1763B, ex 1765, ex 1767, ex 1804C, ex 1804D, ex 1804G-I, ex 1808,		
159	1758-1760,	logique	100		ex 1840B, ex 1847,		
100	ex 1761b, 1762	coussins électriques	500		ex 1857C, ex 1864A,B,		
160 161	1763A 1765, 1766,	Equipement électrique et appareils d'alluma	100	183	ex 1887F	Autres pièces de rechange	4.000
	1767B,C, ex 1768, 1769 1767A, 1802B,	d'éclairage et de démarrage pour automobi	les				
162	1767A, 1802B, 1804, ex 1808	et autorails	iles ais-			VII Horlogerie	
163	ex 1768A, ex 1808	sage, glaces antigivre, etc.)	200	184	1906	Boîtes.	220
164	1924A,C-F,H,I, 1739, 1740	Appareils électro-acoustiques tels que pho- graphes, microphones, appareils pour fac	no-	185 186	1909 1908	Boîtes	714
		ter l'audition, moteurs et pick-up pour p nographes	ho-	187 188	1896, 1904 1899, 1902	Montres et mouvements terminés	9.251
			100	100	1000, 1002		

## Contingents d'importation de marchandises suisses en Afrique du Nord et dans les départements d'outre-mer

Produits	Algérie	Maroc	Tunisie	D.O.M.
	En	1.000 f	rancs suis	ses
Lait condensé	100 250	75 100	50 50	=
boîtes	200	250	50	50
Produits agricoles divers	150	100 100	80	
Cigares	75	50 50	40	_
Colorants	150	1.000	50	_
Produits synthétiques pour parfums Fils de rayonne	200	150 200	100 200	
Tissus de tout genre	700	300	200	200
Broderies		1.300	100	50
Crayons et porte-mines	10	300	100	_
Raccords	200	150	50	
Matériel mécanique et électrique :  1. Equipement (dont chaudières et machines à vapeur, moteurs Diesel, compresseurs et pompes à vide, engins de levage, machines pour l'agriculture, machines pour briqueteries, matériel de minoterie, machines pour produits alimentaires, machines d'imprimerie, machines textiles, machines à coudre industrielles, machines-outils, gros matériel électrique, moteurs électriques, autres appareils électriques, tracteurs agricoles, machines pour l'essai des matériaux, machines diverses).	3.000	5.000	2.000	250
2. Autres matériels :	900	900	100	
Machines à coudre domestiques	200 150	200 150	100 75	100
Machines à calculer	150	150	75	50
élect iques pour cuisson et chauffage, êtc.). Instruments scientifiques de mesure et divers.	50 500	150 300	20 100	
Appareils photo et cinéma	30	-	20	
Fourniture de rhabillage	30	40	15	10
rechange et grosse horlogerie)	400	240	150	150
Divers général	3.500	3.100	500	500
Total par territoire	10.045	13.595	4.225	1.360
Total des 4 territoires	i despri	29.	225	

#### LISTE B3

### Contingents d'importation de marchandises suisses dans les territoires d'outre-mer autres qu'A.F.N. et D.O.M.

1) Approvisionnement :					
	Madagassar	A.E.F.	Cameroun	A.O.F.	Indochine
				cs suisses	
Fromage	50	20	10 75	20 200	250
Produits indust. chimiques dont colo-	250	250	10	200	250
rants	40	20	10		200
Machines et appareils mécaniques, y	600	500	400	2.000	300
compris appareils et instruments de					
géodésie	400	650 (	1) 100	400	(1) 500
radio	300	150	10	20	100
Montres et mouvements finis; fourni-	910	100	100	200	200
tures de rhabillage	210 100	160 100	100	300 100	300
Divers général dont pièces de rechange,					
articles en aluminium	700	370	205	1.300	2.600 (2
Total	2.650	2.220	910	4.340	4.250
(1) Dont 240 pour machines à écrire.		noment			
(2) Sur ce poste est à imputer le matér	iel d'équi			73	
	riel d'équi		. 5	73 70	
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique	riel d'équi		56	70	
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	ie se
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	lonie de gaise
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	llédonie Inde ançaise
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique	iel d'équi		. 67	70	Calédonie Inde française
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants	riel d'équi	Togo	. 67 . 1.24	St-Pierre- E   54   et-Miquelon   Nouvelle-	_ 30
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique  Total  Colorants	riel d'équi		. 67	St-Pierre- E   04   05   05   05   05   05   05   05	
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants Tissus, mouchoirs et confections Montres et mouvements finis, fourniture	s, rha-	0800L 1000 30	. 67 1.24 . 1.24	St-Pierre. St-Miquelon Co. Nonvelle.	$-\frac{30}{50}$ $\frac{30}{30}$ $\frac{30}{30}$
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique  Total  Colorants	s, rha-	100 Ogo T	. 67 1.24 900 70	St-Pierre- St-Pierre- St-Nouvelle-	${50}$ $\frac{30}{30}$
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants Colorants Colorants Colorants Montres et mouvements finis, fourniture billage	s, rha-	0800L 1000 30	. 67 1.24 . 1.24	Sc. Pierre- Sc. Miquelon Normelle-	$-\frac{30}{50}$ $\frac{30}{30}$ $\frac{30}{30}$
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants Tissus, mouchoirs et confections Montres et mouvements finis, fourniture billage Divers général	s, rha-	100 30 330	. 67 . 1.24 . 1.24 eiuee . 70 . 70 . 20 180	Sc. Pierre- Sc. Miquelon Normelle-	30 50 30 10 10 60 65
(2) Sur ce poste est à imputer le matér  Mécanique  Et électrique  Total  Colorants Tissus, mouchoirs et confections  Montres et mouvements finis, fourniture billage  Divers général  Total	s, rha-	100 30 330	. 67 . 1.24 . 1.24 eiuee . 70 . 70 . 20 180	Sc. Pierre- Sc. Miquelon Normelle-	30 50 30 10 10 60 65
(2) Sur ce poste est à imputer le matér  Mécanique  Et électrique  Total  Colorants  Tissus, mouchoirs et confections  Montres et mouvements finis, fourniture billage  Divers général  Total  2) Equipement :	s, rha-	000 100 30 330 460	. 67 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24 . 1.24	20 St. Pierre- - Nouvelle 130 1	30 30 10 60 60 65 20 135
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants	s, rha-	000 EI	. 67 . 1.24 . 1.	20 St. Pierre- - Nouvelle 130 1	30 30 10 60 60 65 20 135
(2) Sur ce poste est à imputer le matér Mécanique Et électrique Total  Colorants Total  Colorants Montres et confections Montres et mouvements finis, fourniture billage Divers général Total Total Total Total Matériel d'équipement par le Ministère d Matériel mécanique Matériel mécanique	s, rha-	200 E	. 67 . 1.24 . 1.	100 dochine (co	30 30 10 60 60 65 20 135
(2) Sur ce poste est à imputer le matér  Mécanique  Et électrique  Total  Colorants Tissus, mouchoirs et confections Montres et mouvements finis, fourniture billage Divers général  Total  2) Equipement :  Matériel d'équipement pour territoires administrés directement par le Ministère de	s, rha-	200 E	. 67 . 1.24 . 1.	100 dochine (co	30 30 10 60 60 65 20 135

# II. - LE PROTOCOLE FINANCIER

La durée de l'accord financier franco-suisse du 16 novembre 1945 et des arrangements annexes (1-8-46, 29-7-47, 20-3-48, 23-7-48, 20-11-48, 8 et 28-3-49, 28-5-49, 1-12-49) est prolongée jusqu'au 31 août 1951, à l'exception de certaines dispositions abrogées.

A partir du ler septembre 1950, le contingent contractuel annuel fixé dans le protocole financier du 28 mai 1949 pour le tourisme français en Suisse est supprimé. Les attributions individuelles de francs suisses sont fixées à la contre-valeur de 50.000 francs français.

Dans les cas dûment justifiés, cette attribution pourra être supérieure à 50.000 francs.

Les sommes destinées à couvrir les dépenses d'élèves français fréquentant des instituts, écoles privées en Suisse, ainsi que des universités et écoles professionnelles, ne sont plus contingentées jusqu'à nouvel ordre.

Les ressortissants suisses rapatriés de France peuvent obtenir le transfert de leurs économies à concurrence d'un montant maximum d'un million de francs français en deux transferts de 500.000 francs espacés d'une année. En ce qui concerne les rapatriés des territoires d'outremer, le montant à rapatrier pourra être élevé à 1.800.000 francs répartis en deux tranches de 900.000 fr.

1.600